

JOURNAL COMMUNAL

LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

2019 - N°30



*Notre Journal Communal
fête ses 30 ans en 2020 !*



Mises à l'honneur



Monsieur le Maire médaillé

Monsieur Gabriel BERLY, maire de la commune a reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon VERMEIL pour ses 30 années au service de la commune. Il entra au service de la population comme conseiller municipal en 1989, avec M. André WAGUET comme maire. En 1995, et jusqu'en 2008, il devint le 1er adjoint de M. Hubert LARUE. Et depuis 2008, il est le maire de notre petite commune rurale.

C'est Madame Brigitte BOURGUIGNON, députée de la circonscription, qui remet cette médaille. Elle en profita également pour lui remettre la médaille de l'Assemblée Nationale, médaille décernée aux maires particulièrement investis dans leur commune.



Mme Marie-Jo Gallet

Félicitations à Madame Marie-jo GALLET qui vient de se faire remettre par M. Guy SAVARY lors de la ducasse de Sanghem une jolie décoration : Celle des 40 années de musique.

Quarante années de passion, d'abnégation, de sacrifice familial les week-ends de sortie.



Retraite pour Mme Lematte

MME MARIE-CHRISTINE LEMATTE PART EN RETRAITE

Madame LEMATTE a commencé sa carrière pour la commune en 1996 après douze années dans le tulle et quelques années pour élever ses 4 enfants.

Monsieur le Maire, Hubert LARUE l'embauchera de façon définitive quelques années plus tard. Pendant toutes ces années, elle a toujours travaillé à la préparation des repas (cuisinés à l'ancienne) ou à la garderie.

Madame LEMATTE fut récompensée en janvier 2018 de la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale échelon « Argent ». Les enseignants, les enfants, le personnel communal et la municipalité la remercièrent pour tout le travail accompli.



Médaille de la ville pour M. Verbregue

MERCI JACKY

La commune a tenu à remercier M. Jacky VERBREGUE pour les 25 années passées au service de son village en lui offrant la médaille de la ville lors des vœux du 5 janvier 2020.

Il a offert de son temps comme Président de l'Amicale, arbitre de touche, différents comités (environnement, fêtes,...), conseiller puis adjoint au maire. Très apprécié par tous, il a toujours su donner de son temps et aider sans compter. Encore merci.



Nouveaux arrivants en 2018

Mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chers Amis,

L'année 2020 pointe son nez et avec elle, des échéances en mars pour le renouvellement du conseil municipal. A la veille de cette échéance électorale, je tiens à adresser de nombreux remerciements :

- A toute l'équipe municipale que je remercie chaleureusement pour la tâche accomplie et leur grande efficacité dans la mise en œuvre de nombreux projets.
- Aux présidents et membres d'association qui se dévouent sans compter
- Aux enseignants qui prodiguent un enseignement de qualité dans des locaux et des équipements de pointe
- Aux employés communaux qui font un travail remarquable avec un souci d'adaptation de tous les instants

Une équipe municipale qui s'en va et une autre qui va s'engager pour six ans. Je lui souhaite par avance de connaître la même motivation et le même engouement pour servir notre population. Je tiens à remercier particulièrement celles et ceux qui vont décider de ne pas repartir aux élections. Un mandat de conseiller n'est pas toujours des plus aisés. Outre

le temps pris sur sa vie privée, il a un rôle d'écoute et de représentation auprès de la population. Acteur de la démocratie locale, son rôle est de statuer sur les affaires de la commune. Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Jacky VERBREGUE qui a parfaitement rempli cette fonction. Toujours disponible et très apprécié par la population, la commune vient de lui remettre lors des vœux 2020 la médaille de reconnaissance de la commune. Une juste récompense pour ses 24 années passées au conseil municipal dont 10 en qualité d'adjoint.

La loi électorale interdit de présenter les projets municipaux lors d'une année électorale. Quelle que soit l'issue du scrutin, les priorités resteront toujours les mêmes : service à la population, soutien aux associations et à l'équipe enseignante, développement permanent de nos installations, le tout avec un strict contrôle budgétaire pour éviter tout dérapage financier.

Dans un monde toujours aussi agité, et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année 2020. Le temps est précieux. Quels que soit les obstacles que nous rencontrons, sachons profiter de chaque instant. Prenez du temps pour vous, votre famille, vos amis et passez ensemble d'agréables moments.

Sommaire

Page 2 : Mises à l'honneur	Page 25 : La fête des voisins
Page 3 : Mot du maire et nouveaux arrivants	Pages 26 et 27 : Association « Nature et traditions »
Pages 4 à 7 : L'école des Lilas	Pages 28 et 29 : L'U.N.C.
Pages 8 et 9 : Classe découverte à Sangatte	Pages 30 et 31 : Insolite
Page 10 : Le Conseil Municipal Jeunesse	Pages 32 à 34 : La commission environnement
Page 11 : L'Amicale de l'école.	Page 35 : La cantine en ébullition
Pages 12 et 13 : La kermesse de l'école	Pages 36 et 37 : Les travaux communaux
Pages 14 et 15 : Le comité des Fêtes « plein Air »	Page 38 : Les élections européennes
Pages 16 et 17 : Le comité des Fêtes « Hiver »	Page 39 : Les structures intercommunales
Pages 18 et 19 : Actions du C.C.A.S.	Page 40 : Place aux agriculteurs
Pages 20 et 21 : Les sportifs de Landrethun	Page 41 : La communauté religieuse
Pages 22 et 23 : Les associations sportives	Pages 42 et 43 : Les mariages et les bébés
Page 24 : Les associations culturelles	Page 44 : Calendrier des fêtes 2020



L'école des Lilas

LA FIN DES KERMESSES TRADITIONNELLES ?

De moins en moins d'écoles organisent une kermesse. Parmi elles, rares sont celles qui en proposent une comme la nôtre. Mais pour combien de temps encore ?

Il ne faut pas se voiler la face, le bénévolat connaît une crise générale, dans toutes les associations. De moins en moins de parents s'impliquent ou participent. Nous le constatons bien le soir de la kermesse, le stade se vide de plus en plus tôt. La crise du bénévolat est-elle due à une vie sociale de plus en plus digitale ? Les raisons sont sûrement multiples et complexes voire inattendues. Savez-vous par exemple que l'allongement de la carrière des enseignants aura irrémédiablement un impact sur les danses de vos bambins ? Pas dans 20 ans, bien avant. Il n'est pas question de problèmes mécaniques, de difficulté à rouler dans l'herbe en fauteuil, de danse à apprendre en déambulateur, de larsen dans le sonotone dès les premières notes du dernier rappeur à la mode ! Non, c'est bien plus grave et sournois, parfois inconscient. C'est le sentiment de beaucoup d'enseignants d'être méprisé une fois de plus, une fois de trop... par leur propre employeur. Nombre d'entre eux se détournent donc du « bénévolat scolaire », la kermesse ne faisant pas partie de leur mission éducative.

Heureusement à Landrethun, un petit groupe de parents très actifs maintient les activités de l'ASEP et parvient encore à mobiliser nombre d'entre nous pour les grandes occasions afin d'offrir aux enfants sorties et activités. Ce n'est déjà plus le cas dans bon nombre de villes et villages...

Heureusement encore, la réputation de l'école de Landrethun ne provient pas uniquement de sa kermesse. Les retours de plusieurs professeurs du collège et les résultats aux évaluations nationales attestent d'un bon niveau scolaire de nos élèves. Par ailleurs, l'équipe enseignante demeure bien active et implique les élèves dans de nombreuses opérations : permis piéton, permis internet, semaine du jardinage, « Nettoyons la nature », voile, canoë, spectacles, sorties artistiques, écoles fleuries, natation

D'autre part, grâce à une subvention de l'état et la participation financière de la municipalité, l'école s'est équipée d'un matériel informatique high-tech : tablettes, ENI (écran numérique interactif dernière génération) et petits robots. Les enseignants ont commencé à le prendre en main et ont débuté leur formation : ils devraient pouvoir d'ici peu apprendre les bases de la programmation aux élèves. De là à regarder, de chez soi, des petits robots danser à la kermesse... Pourvu que la retraite ne soit pas repoussée aussi loin !

Formation ENIR



Lundi 30 septembre 2019, nous avons ramassé les déchets dans la cour de l'école. Nous avons enfilé une chasuble et mis des gants.



Puis, de retour en classe, nous avons nommé les déchets ainsi que leur matière (verre, plastique, papier...) et leur couleur (blanc, transparent...).

NETTOYONS LA NATURE

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de la planète, les enfants de l'école des Lilas de Landrethun-lez-Ardres ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le 30 septembre dernier.

Encadrés par les enseignants et des parents volontaires, ils ont ramassé de nombreux déchets autour du stade, de l'école, de la salle des fêtes et le long de quelques rues.

Ils ont parcouru ces lieux à la recherche de déchets. Le village a la réputation d'être une commune propre. Cependant, les enfants ont été surpris par la quantité de déchets collectés : bouchons, canettes, papiers de bonbons, mégots de cigarettes

Petits et grands se sont pleinement investis dans cette opération qui a le mérite de faire prendre conscience aux enfants de l'importance d'entretenir la nature.



Nettoyons la nature

UNE ANNÉE BIEN OCCUPÉE À FLEURIR L'ÉCOLE DES LILAS !

Texte écrit collectivement par les élèves de Ce1/ Ce2 de Mme Jones

Toutes les classes de l'école ont participé au concours des écoles fleuries organisé par l'OCCE. Cette année, l'école a remporté un 1er prix avec la mention « coopération » au niveau départemental.

Les élèves de Mme Saison ont planté des graines de légumes : des radis, des salades, du persil et des tomates. Ils ont aussi repiqué des œillets d'Inde et des gentianes.

La classe de Mme HEMBERT a fait des semis (œillets d'Inde, tapis magique, zinnias, capucines). Les élèves ont repiqué des semis plus tard. Ils ont aussi replanté des fleurs sur des échelles fabriquées avec des matériaux de récupération afin d'embellir les murs de l'école. En Arts visuels, ils ont aussi décoré Monsieur et Madame Fleur.

La classe de M. Saison a aidé à l'entretien et l'arrosage tout au long de l'année.

Il y a quelques années, le Conseil municipal Jeunesse avait acheté des carrés potagers. Ils ont servi à l'ensemble des classes pour y mettre leurs légumes ou leurs fleurs pour embellir l'école.

Les élèves de Mme Jones ont repiqué des pensées pour avoir des fleurs même en hiver. Au printemps, ils ont tout enlevé et repiqué des fleurs à bulbes : bégonias, fuchsias et dahlias. A la fin de l'automne, les bulbes ont été récupérés pour le prochain printemps.

Les élèves de la classe de Mme Legrand ont fabriqué des nichoirs cette année. Ils les ont accrochés dans la cour et ils ont déjà fait plaisir à plusieurs oiseaux.

De nouvelles idées sont en train de germer dans nos têtes pour l'année qui commence ... Il ne nous reste plus qu'à enfiler nos gants et à remonter nos manches !



Ecole fleurie



Permis Internet et Piéton



Sorties scolaires



Mangeons de la compote



Marionnettes



Plopsaqua



Base de voile



Maison de la Nature



Classe verte

À LA BASE NAUTIQUE
TOM SOUVILLE À SANGATTE

Madame LEGRAND, professeur des écoles des CM1 et CM2 de l'école des Lilas de Landrethun-lez-Ardres, a accompagné ses 29 élèves durant toute la semaine du 6 au 10 mai à la base nautique Tom SOUVILLE à Sangatte. Elle était assistée de 2 parents d'élèves Angélique et Barbara et d'un B.A.F.A, Melvin.

Les activités étaient principalement tournées sur l'apprentissage de la voile mais pas seulement. Si les matins étaient consacrés à cette formation, d'autres surprises attendaient les enfants chaque après-midi :

- Le lundi : Jeux sur le terrain de football et château de sable à la plage
- Le mardi : Visite au centre aquatique de Nausicaa
- Le mercredi, pourtant jour férié (Merci les adultes) : Course d'orientation et Boum le soir
- Le jeudi : Poney pour tous !
- Le vendredi : Le Laser Game à Berck et la remise des diplômes.

Les parents avaient la possibilité de visionner jour après jour les activités de leurs enfants grâce aux commentaires et photos émis par Madame LEGRAND via la page internet : <https://www.ondonedesnouvelles.com/>

Hormis une petite participation financière des parents, cette classe découverte a été financée par l'amicale de l'école, grâce aux multiples activités qu'elle déploie pour payer toutes les sorties scolaires. Merci donc aux parents qui s'investissent pour cela. L'amicale espère d'ailleurs davantage de parents aidant et / ou participant aux manifestations.

Merci également à Madame LEGRAND pour son dévouement depuis de si longues années pour que ces classes découvertes persistent années après années.

Merci aussi aux accompagnatrices qui prennent sur leurs congés payés pour entourer les enfants.



Conseil Municipal Jeunesse

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ.

Les élections du Conseil Municipal Jeunesse (C.M.J) pour les habitués ! ont lieu chaque année, au sein de l'école des Lilas. Ce Conseil Municipal Jeunesse a été mis en place il y a 28 ans, par le directeur de l'époque, M. Ratel. Depuis, chaque année, il perdure, grâce à l'implication des élèves, de leurs parents, de la municipalité et des enseignants.

À la rentrée donc, après une année active au sein de l'école, Anaïs Poulain et son équipe ont laissé la place à une nouvelle équipe fraîchement élue.

Au cours du mois de septembre a eu lieu une nouvelle campagne électorale afin d'élire un nouveau Conseil Municipal Jeunesse.

Les élèves des classes du CE1 au CM2, sous la tutelle des enseignantes (Madame Jones et Madame Legrand) ont élu la sœur d'Anaïs : Jade Poulain et son équipe. Cette équipe est constituée de trois adjointes : Enola Cordenos, Eireen Gouviez et Soline Castille. Les conseillers sont : Mathys Sambon, Jules Huyghe et Emma Monthé.

Jade Poulain et son conseil ont prévu de nombreuses activités pour l'année 2019 /2020 : la boum des enfants sur le thème du carnaval, des concours (la plus belle citrouille, le plus beau sapin) de nombreux jeux sportifs (une chasse au trésor pour les maternelles, un match de basket, une course à la louche, une course de relais) un loto pour tous les enfants de l'école au deuxième trimestre, l'embellissement et la mise en valeur de la cour grâce à des plantations diverses.

Toutes ces activités sont gratuites pour les enfants de l'école et leur permettent souvent de gagner des lots appréciables. Cette gratuité est possible grâce aux généreuses subventions de la municipalité et de l'association des parents d'élèves de l'école (l'A.S.E.P.). Elle est aussi financée en partie grâce à la vente des calendriers de l'école des lilas en décembre.

Le C.M.J n'est pas à uniquement pour organiser des jeux ou des fêtes. Les élus du C.M.J participent aussi activement aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Ils permettent ainsi de mobiliser beaucoup d'élèves afin d'assister à ces cérémonies et de promouvoir le travail de mémoire si important.

Le Conseil Municipal Jeunesse reste donc jeune, dynamique et fidèle aux institutions de notre République ... et ce, malgré ses 28 ans !

F Jones



L'Amicale



L'A.S.E.P (Association sportive école publique) réunit des parents bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année pour récolter des fonds qui permettent aux enfants de l'école des Lilas d'aller en sorties scolaires, qui sont en grandes parties financées par celle-ci.

Cette année, nos enfants ont eu la chance, d'aller au cinéma, de faire des ateliers jardinage chez Jardiland, de découvrir la Maison de la nature à Ardres, de passer une journée à Plopsaqua et un après-midi à faire du Canoë. Les CM1-CM2 ont pu partir une semaine en classe verte à la base Tom Souville de Sangatte afin de s'initier à la pratique de la voile.

Pour que tout cela soit réalisable, il nous faut organiser différentes actions telles que les ventes de brioches, pizzas, saucissons, cartes de St Nicolas et Ste Catherine, sapins mais aussi plusieurs manifestations, parmi eux :

- Notre loto annuel qui a, une fois encore, rencontré un franc succès avec toujours plus de joueurs venus tenter leur chance. Félicitations à tous nos gagnants.
- La kermesse de l'école, qui est l'une des plus belles de la région et que beaucoup nous envie.
- Nous sommes également présents lors de la ducasse avec le stand buvette et friterie.

Et cette année, notre première soirée karaoké dansant qui a réunit une petite centaine de convives autour d'un bon repas et avec plus de 60 titres qui se sont enchaînés. Tout ça dans une ambiance de folie. Pari réussi pour l'amicale qui espère renouveler l'expérience en 2020.

Sûr, qu'afin que les enfants continuent à bénéficier de telles sorties, il nous faut des moyens financiers, mais surtout humains. C'est pourquoi je voudrais remercier toutes les personnes (les parents, les bénévoles, le personnel communal, les généreux donateurs) qui, par quelque façon qui soit, permettent à cette association d'être viable depuis plus de 30 ans et je l'espère perdurera encore de très longues années.

Nous avons depuis peu une page Facebook «ASEP de Landrethun-lès-Ardres» qui permet d'y retrouver toutes les informations de l'association mais également d'amener vos nouvelles idées !!!!

Bonne Année à tous
Sophie Carbonnier, Présidente de l'ASEP



Kermesse de l'école



Fin de cycle des CM2



COMITÉ DES FÊTES
Plein Air

L'année 2019 a débuté par le traditionnel carnaval des enfants, avec une nouveauté cette année : un démarrage le vendredi soir à la sortie de l'école. Le résultat est plus que satisfaisant avec une participation nettement en hausse (de 40 à plus de 80 enfants). Puis est venu le temps de la cueillette des œufs de Pâques, cette année au Verger, avec comme à l'habitude le sourire des enfants et une bonne humeur collective. A noter, qu'à compter de l'année 2020, le comité a décidé que l'organisation de cette manifestation aurait toujours lieu au Flot de Yeuse (cadre parfait pour ce type d'événement).

En Avril, le Parcours du cœur, en partenariat avec la fédération française de cardiologie, a réuni plus de 60 participants.

La 28^{ème} braderie brocante a battu un record historique de participation avec de très nombreux promeneurs. L'occasion de retrouver, comme à l'accoutumé, l'Amicale de l'école pour la buvette et restauration, le traditionnel défilé de vélos fleuris des enfants de notre école, tout cela accompagné pour une fois encore, par le Marching Band « Les Emeraudes France » de Bonningues les Ardres qui a ravi le public de par la qualité de sa prestation.

Le seul bémol restera l'annulation de la brocante de Yeuse suite à une trop faible participation. Je remercie tout de même les bénévoles pour le travail important réalisé ainsi que l'investissement pour l'organisation de cette manifestation.

Je profite, une nouvelle fois, de cet article pour remercier l'ensemble des membres du comité des fêtes, qui représente les forces vives de notre commune, qui ne compte pas le temps passé pour la réussite de nos manifestations. Je vous laisse imaginer le temps passé par les membres (réunions, préparatifs...) afin d'animer votre commune. Notre seule récompense est une participation active à l'ensemble des manifestations !

A ce titre, j'attire l'attention de chacun sur l'importance de s'investir dans notre commune afin de la rendre toujours plus attractive.

LELEU Arnaud, Président du Comité des fêtes de plein air



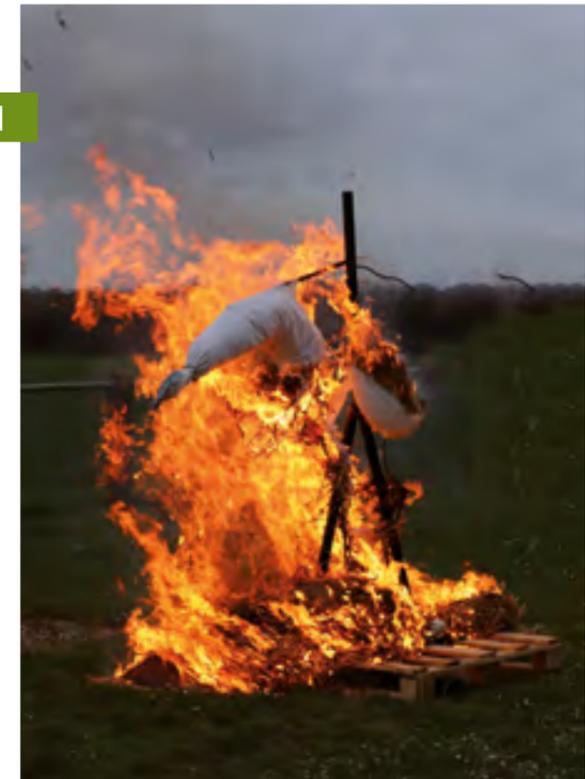
Oeuf de Pâques



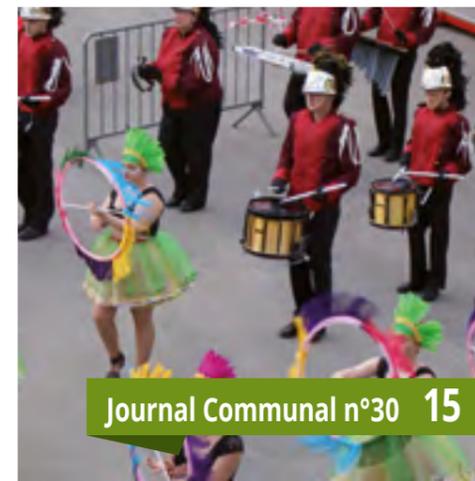
Marche du Coeur



Carnaval



Ducasse



Journal Communal n°30 15

COMITÉ DES FÊTES

Hiver

La fin d'année 2019 a une nouvelle fois été très animée par les diverses manifestations du « Comité des fêtes d'hiver ».

Le mois de décembre s'est en effet ouvert sur un joli marché de Noël où artisans et métiers de bouche se sont réunis pour le plus grand plaisir des visiteurs, toujours nombreux ! Au milieu des bonnes odeurs de vin chaud, la venue du célèbre Père Noël et du village ont joyeusement ponctué l'après-midi. Les 4 gagnants ont chacun remporté un jeu de société, et tous les participants ont pu déguster une crêpe offerte par le Comité.

Puis, les festivités se sont poursuivies avec la soirée de Saint Nicolas... Malheureusement, la balade initialement programmée n'a pu avoir lieu en raison d'un temps vraiment défavorable. Mais cela n'a pas altéré l'accueil fait par les enfants à Saint Nicolas ! Un bon chocolat chaud, un jus d'orange et quelques petites douceurs.... Voilà l'essentiel pour passer un bon moment !!!

Enfin, c'est l'arbre de Noël qui est venu clôturer cette belle période des fêtes. Avec l'aide de leurs enseignants et ATSEM, les enfants de l'école nous ont interprétés de jolis chants de Noël. La soirée s'est ensuite poursuivie avec le spectacle de « Gugusse, le clown magicien » qui, entouré de son assistante et de jeunes comédiens, a mis une ambiance de folie dans l'assemblée !

Evidemment, la VRAIE star de la soirée fut le Père Noël qui, aidé de ses assistantes, a distribué aux enfants de l'école et du village présents un joli sac garnis de petites douceurs ! Humm...

MERCI à tous les bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de ces événements festifs au sein du village, MERCI à vous tous qui y participez dans la joie et la bonne humeur !

A toutes et à tous, que 2020 vous apporte JOIE, BONHEUR, SANTE et REUSSITE dans tous vos petits et grands projets !!!!!

Le comité des fêtes d'Hiver.

NB : Ne manquez aucun de nos prochains rendez-vous en vous abonnant à la page Facebook :

« Comité des fêtes d'hiver de Landrethun-lez-Ardres »



Concours Lanterne



Marché de Noël



Arbre de Noël



C.C.A.S

Le CCAS est un service distinct de la mairie. Confidentiel, il permet une écoute, une aide financière et un relais vers les services sociaux car personne n'est à l'abri de situations difficiles dans une société en pleine crise où les emplois sont de plus en plus fragiles.



Remise du plaid



Réunion C.C.A.S.



Colis des aînés

Le budget du CCAS est versé par le Conseil Municipal (6.000€) lors de l'attribution des subventions aux associations. En 2019, le CCAS a financé principalement :

- Le colis de fin d'année pour 93 bénéficiaires de 68 ans et plus
- Le cadeau aux six naissances
- Une subvention à Saint-Vincent de Paul
- Une aide financière pour 10 étudiants
- Un repas pour les aînés (73 convives)
- Des participations pour les enfants allant au centre aéré
- Des frais divers (Cotisation URSSAF, etc...)

Le budget est passé progressivement de 4.500€ en 2014 à 6.000€ en 2019, à la fois pour couvrir l'augmentation du nombre de bénéficiaires et à la fois pour élargir son champ d'action. Ainsi, le CCAS ne concerne plus que nos aînés mais d'autres tranches de population (bébé, enfant, étudiant, ...)

Bourse Horizon Etudes



Repas du 26 juin 2019





Course cycliste
A travers les Hauts de France



INVASION DE SPORTIFS A LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

En ce samedi 20 avril, ils sont venus de toute la France. Principalement du Nord - Pas de Calais, mais également d'autres secteurs (Reims, Haute Savoie, ...). Ils, ce sont ces amoureux de la nature et du sport pour un raid multisports. La base de départ et d'arrivée était au stade municipal et selon la catégorie choisie (Famille 3 heures, Amateurs 4 heures ou Elite 7 heures), la course d'orientation les menait dans l'Ardrésis, le pays de Guînes ou celui de Tournehem). Cette manifestation était organisée par l'association RAID-ORIENT-EXPRESS, basée en Isère.



Raid'Aventure

Monsieur GEOFFREY LEDOUX, jeune parent d'élève de 34 ans, a participé à la course CCC dans les Alpes.

LA CCC est une course de pleine nature empruntant en grande partie le sentier international de Grande Randonnée du Tour du Mont-Blanc (GR TMB). C'est une épreuve de montagne faisant partie de l'UTMB (Ultra Trail du Mont Blanc) et comportant de nombreux passages en altitude (>2500m), dans des conditions climatiques pouvant être très difficiles (nuit, vent, froid, pluie ou neige), nécessitant un très bon entraînement, un matériel adapté et une réelle capacité d'autonomie personnelle.

Geoffrey est parti de Courmayeur (Italie) en passant par Champex (Suisse) pour une arrivée en France à Chamonix. La distance parcourue est de 101 kilomètres avec 6.100 mètres de dénivelé positif. Son temps de course fut 18 heures et 1 minute avec comme classement 301^{ème} sur 2150 partants et il est arrivé à 3h01 du matin ! FELICITATIONS GEOFFREY !



Marcotte au Longe côte

MICHEL MARCOTTE, CHAMPION DE FRANCE DE LONGE CÔTE 2019

Le longe côte appelé aussi marche aquatique, consiste à marcher en milieu aquatique au bon niveau d'immersion, c'est-à-dire avec une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles avec et sans pagaie.

Le longe côte est une méthode de musculation avec pagaie conçue pour l'entraînement des rameurs. Apparue en 2005, sur le littoral Nord de la France, cette pratique a été élaborée par un entraîneur professionnel d'aviron, à la recherche d'une activité de renforcement musculaire et cardiovasculaire.

Il s'agit d'une discipline accessible à tous que l'on sache nager ou non. Il faut adapter sa pratique en fonction de son niveau, des conditions de mer et être encadré par un moniteur diplômé.

Cette année a lieu le 5^{ème} championnat de France de longe côte, sous l'égide de la Fédération Française de Randonnée. Cette rencontre nationale était une vraie épreuve de rapidité en solo sur 100 mètres, ou d'endurance par équipes (tierce ou quinte) sur une distance de 1 000 mètres. Représentant 38 clubs originaires de la Côte d'Opale, de Normandie, de Bretagne, de Vendée et de la côte d'Azur. C'est à la plage de Lido à Barcarès qu'a eu lieu cette nouvelle édition.

Michel Marcotte pratique cette discipline depuis 8 années, avec 3 entraînements par semaine à la plage de Sangatte face à la base de voile Tom Souville où se retrouve 200 adhérents.

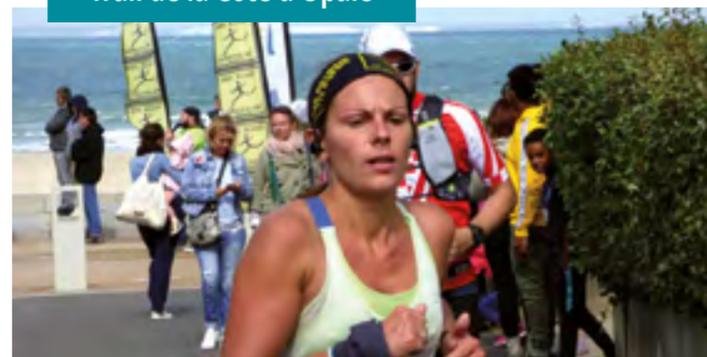
Une première sélection a eu lieu à Bray-Dunes pour le championnat régional. A l'issue de cette compétition, Michel a été qualifié pour Barcarès. Qualifié au 100 mètres solo, où il a obtenu une médaille d'or en master 2 mais également au 1000 mètres tierce accompagné de Philippe Blondel et de Jean Luc Besson, où ils ont obtenus une médaille d'or en master 2.

Le prochain championnat de France, aura lieu le 21 juin 2020 à Sangatte.

Nos sportifs



Trail de la Côte d'Opale



J'ai voulu faire de la planche à voile parce que je voyais revenir mon père et mon frère de leur « nav » avec un grand sourire.

Je commence à 10 ans par un stage que j'ai adoré. Maintenant ça fait 4 ans que je navigue et 3 ans que je fais de la compétition. Lors de mon premier Championnat de France je finis 12^{ème} et cette année je suis sur le podium avec la médaille de bronze en minimes. Sélectionnée par la Fédération Française de Voile pour représenter la France au Championnat du Monde je finis 24^{ème} et l'année prochaine m'attend le National en Martinique et le Championnat d'Europe à Marseille. J'ai hâte !

Aller m'entraîner chaque semaine est un énorme plaisir, j'adore mon coach, le directeur et toutes les personnes qui travaillent à la base de voile Tom Souville. Les déplacements sont juste géniaux : j'aime cette ambiance et me retrouver avec d'autres jeunes planchistes.

Je remercie la « Team », Alex, Jean-Claude... ils sont formidables, et mon club le YCC (Yatch Club du Calaisis) qui m'a permis de participer à de nombreuses compétitions en France et à l'Étranger.

Valentine LARUE (NutWindsuf)



Valentine LARUE



Héloïse MACQUAERT



Pierre MACQUAERT

PIERRE ET HÉLOÏSE, RÉSUMÉ D'UNE ANNÉE RICHE

Pierre et Héloïse vous adressent tous leurs vœux pour l'année 2020.

Que s'est-il passé en 2019 pour chacun d'entre eux ?

- Héloïse, exilée à Montpellier pour une année, s'est entraînée au sein du Pôle Espoir de Mauguio. Elle a bénéficié d'un entraînement et d'un suivi sportif auprès d'autres partenaires qu'elle n'avait pas à Calais. Après un premier trimestre sans compétition mais très actif en terme de préparation physique et de pratique sur la Méditerranée, les gros rendez-vous internationaux se sont enchaînés.

Parmi ceux-ci :

- Le Championnat d'Europe RS : X Jeunes à Palma (Médaille de Bronze, 3^{ème})
- Le Championnat du Monde Youth World Sailing (Ligue Mondiale) à Sopot (Pologne) (Médaille de Bronze, 3^{ème})

Ces deux formidables résultats font entrer Héloïse sur le classement Internationale de la Fédération Française de Voile.

L'année 2020 est un peu mise entre parenthèse, car Héloïse prépare le concours d'entrée en Ecole de Kinésithérapie. Les choses sérieuses pourront reprendre après cette étape.

- Pierre continue sa progression sur le circuit Nationale et Internationale. Il termine 6^{ème} du Championnat de France Senior, après 3 étapes dont Leucate, Marignane, La Rochelle. Il se classe dans le TOP 10 Jeune Mondial, en ayant disputé 3 épreuves sur 6 (Danemark, Canaries, France). Il n'a pas pu participer aux épreuves de Corée, Japon, Nouvelle Calédonie, le budget étant beaucoup trop important.

Depuis septembre, il a intégré la formation BPJEPS Voile Multi-supports à Quiberon.

Durant 2020, il continuera à être très impliqué sur le circuit Français et International.



NRGYM

GYMNASTIQUE

L'association NRGYM de LANDRETHUN LEZ ARDRES est née en 2015. Elle propose tous les lundis de 18h45 à 19h45 à la salle du Bois Clet, hors vacances scolaires, des séances de gym d'entretien : Renforcement musculaire, abdominaux, cardio, etc. Les adhérents viennent passer un agréable moment tout en travaillant.

Chaque semaine, une partie différente du corps est travaillée. Il suffit de vous munir d'une tenue confortable, de baskets, d'un tapis de sol, d'une bouteille d'eau et de votre bonne humeur. Les cours sont ouverts à tous (les enfants doivent être accompagnés d'un parent et être muni d'un certificat médical datant de moins de trois mois)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nathalie MOISON-VERDIERE au 06.77.99.43.79 ou nathalie.moison@orange.fr



Exercices en plein air



Assemblée du club de billard

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une nouvelle saison de chasse a démarré en septembre malgré des conditions météorologiques difficiles, sécheresse et ensuite forte pluie. Le gibier reste présent sur le territoire. C'est avec une vive émotion et un grand regret que nous avons réalisé notre dernier ball-trap cette année. En effet les nouveaux aménagements fraisiers aux abords du stade ne nous permettent malheureusement plus de maintenir cet événement.

Après plusieurs dizaines d'années d'existence le ball-trap de Landrethun-lez-Ardres, devenu incontournable, n'est plus.

Nous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à tous les habitants de notre village et les remercions encore de leur sympathie.

Stéphane BERLY



Nouvelle société de chasse



Ball-Trap

BILLARD

Notre association «Billard» se porte bien malgré une moyenne d'âge de nos adhérents relativement avancée. Mais cela permet à une catégorie dite «des moins jeunes», de se retrouver pour un loisir plus que convoité.

J'entends dire lors de nos rencontres « Qu'est-ce qu'il ferait s'il n'y avait pas le billard ? ». Je souhaite donc à chacun de profiter encore longtemps de ces moments de détente entre nous.

Merci également à la commune pour son aide. Bonne année 2020 à tous !

Jean-Paul LELEU

Bruno et son équipe



Nos prochains matchs à domicile en 2020 sont :
 Le 26 janvier contre Audruicq
 Le 9 février contre Nieurlet 1
 Le 1er mars contre Alquines 2
 Le 15 mars contre Tournehem 3
 Le 11 avril contre Boisdिंगem / Zudausque
 Le 3 mai contre Polincove 1

AS BUGGY 2000

Notre saison 2019 s'est achevée le 30 septembre et déjà nous envisageons les travaux d'inter-saison

et même 2020 qui sera l'année du 20ème anniversaire de notre association, événement important que nous fêterons en temps utile c'est à dire en fin de saison prochaine.

Retour à 2019 : tous nos adhérents ont pu profiter de notre terrain d'évolution pour faire évoluer à la fois leur buggy et leur pilotage dans une bonne ambiance coutumière.

Les personnes intéressées par notre activité peuvent nous joindre au 06 26 24 32 81 afin d'obtenir tous les renseignements utiles.

Rappel : notre but étant de permettre l'accès au sport automobile à moindre coût.

Le Président J-C TOURET



AS Buggy 2000

FOOTBALL

Après avoir fini 8ème l'an dernier, et effectuer un bon recrutement cet été, le club envisage le haut du tableau. L'entraînement des adultes est ouvert dès 16 ans le mercredi à 18h45 par l'entraîneur Bruno GUISSSE. Le mercredi, l'entraînement est toujours prévu pour les jeunes de 5 à 11 ans par mes soins. Nous organisons tous les ans une belote en novembre dans un esprit très convivial.

Nous remercions la mairie pour son entretien du terrain et tout ce qu'elle peut nous apporter au bon fonctionnement du club.

Pour tout renseignement, contactez-moi par mail à l'adresse : fclandrethun@orange.fr

Bonne année 2020
 Le Président, Cédric ISIDOR



Société de chasse

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020. Quelle vous soit riche en émotion, bonheur et partage.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière ainsi que les propriétaires de nous laisser profiter et partager notre passion. Chaque année, c'est un réel bonheur de se retrouver et d'arpenter les plaines ensemble pour notre plus grand bonheur et celui de nos compagnons à 4 pattes. Ainsi, nous pouvons partager notre belle nature avec les promeneurs, les joggeurs et autres amoureux de la nature.

Cette année, la reproduction du petit gibier a été plutôt prolifique avec une météo clémente au printemps. C'est avec cette enthousiasme que nous sommes déjà tous heureux de se retrouver l'année prochaine et de saluer certains d'entre vous qui veulent venir à notre rencontre pour notre plus grand plaisir afin de leur faire découvrir un monde où la chasse n'est pas seulement le fait de prélever du gibier.

Le Président, Alexis HEMBERT



90 ans de
Mme Pulchérie DECOUFOR

Associations culturelles

LA FOLIE DES PINCEAUX

Ami(e)s artistes ne se prenant pas au sérieux
Allez hop !! au travail !!
Une véritable détente.

C'est extrêmement agréable de faire, même si parfois, on ne sait pas où l'on va, au début d'une toile ou d'un point.

L'association est ravie de se diversifier. Claudine nous a rejoint depuis l'année dernière. Sa passion est le tricot, une vraie pro ! Cela a donné envie à quelques personnes de s'initier à la laine. C'est comme la toile, à partir d'un point et

Les artistes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Toute l'équipe



La Folie des Pinceaux



Club des aînés

Club des aînés

L'année 2019 se termine. Notre club continue ses rencontres conviviales du mardi après-midi. Chaque anniversaire est l'occasion de nous retrouver et fêter ensemble cet événement.

Comme tradition, nous avons toujours la galette des rois et notre colis, qui est toujours aussi apprécié.

Nous sommes toujours enchantés d'accueillir de nouveaux arrivants dans notre club.

Nous vous souhaitons une bonne et agréable année 2020

La Présidente du Club, Mme Cécile DUHAUTOY

ASSOCIATION DES CHAPELLES

Cet été, un mariage a été célébré à la chapelle d'Yeuse, ce qui prouve l'attachement que l'on porte à notre petit patrimoine. De même que la présence des cierges de dévotion qui brûlent régulièrement.

Tout cela est un bel encouragement pour Michel et Jean-Pierre qui entretiennent l'espace extérieur, pour Bernadette et Marie qui ouvrent quotidiennement la chapelle et veillent également à sa propreté intérieure.

La restauration de la chapelle du Fresne est terminée. Désormais, piétons et cyclistes peuvent s'y arrêter pour admirer l'intérieur. Malheureusement, pour les automobilistes, c'est plus difficile !

Joyeuses fêtes à vous et meilleurs vœux pour 2020

Le Président de l'association, Michel FASQUEL



Association des Chapelles



West-Yeuse



Salle des aînés



Flôt d'Yeuse



Rue de l'église

Nature et Traditions

Cette année 2019 fut marquée par trois évènements majeurs au niveau de l'association.

• OPERATION « NETTOYAGE HAUTS DE FRANCE PROPRES »

En collaboration avec la commission environnement de la commune, nous avons répondu à la journée du 24 Mars. 3 remorques bien remplies de déchets ramassés.

• 10^{ème} RANDONNEE DES FRAISIERS

Encore un record battu avec 1103 randonneurs tout en ayant limité le nombre d'inscriptions à 1000 personnes. Nous avons accueilli des personnes des 4 coins du Nord / Pas de Calais.

Tout d'abord encore un grand « MERCI » aux bénévoles pour leur aide et engagement, sans eux, ce serait mission impossible.

Deux parcours au départ de la salle du « Bois Clet » qui nous ont conduits sur le sentier de la Vieille Motte, West Yeuse, le bois de Prémont, le haut du Val, le bois de Landrethun puis retour sur Landrethun pour le 10 Kms. Pour le 15 kms, un détour par le bois d'Hondrecoutre.

Les ravitaillements sur le parcours ont régalé les participants après 3 petites montées qui resteront dans les annales pour certains. Les randonneurs apprécient nos ravitaillements pour leur diversité et la qualité des produits proposés.

A leur retour, le repas campagnard leur fut servi avec de l'animation pour fêter notre dixième. Des échassiers ont déambulé parmi les randonneurs et un orchestre a assuré une ambiance « Rock ».

Notre marché rural avec ses produits locaux (fraises, fromage, pain, jus de pomme, cidre, miel, de la bière et autres) s'étoffe de plus en plus et il est apprécié des randonneurs.

Nous remercions l'ensemble des producteurs et les propriétaires pour nous accorder un droit de passage et aussi à la mairie pour son aide et la mise à disposition des infrastructures communales.

• SPECTACLE « LES MISERABLES » à Montreuil-sur-Mer

Ce spectacle fut très apprécié par les bénévoles et quelques participants, notre regret est de voir peu de personnes de notre village.

Pour l'association « Nature et Traditions »
Les membres du bureau

Perspectives pour 2020

- Participation aux journées de nettoyage en Mars et Septembre.
- La randonnée des « Fraisiers » le Samedi 13 Juin.
- Organisation d'une soirée patoisante en Octobre.
- Pour nous aider de nouveaux bénévoles sont les bienvenus et peuvent contacter un membre du bureau.



Préparation



« Les Misérables »



Rando des Fraisiers



Pot de fin d'année



Journal Communal n°30 27



Rando des Fraisiers



U.N.C.

LES ANCIENS COMBATTANTS

La section de l'U.N.C. des Anciens Combattants de Landrethun-lez-Ardres compte dans ses rangs 22 adhérents, ce qui est un nombre important au vu des sections des communes de moins de 1.000 habitants du Pas de Calais. De plus, elle a été « rajeunie » ces dernières années, ce qui lui permet d'être très active, que ce soit au niveau des manifestations, expositions ou rassemblements (spectacle, repas ...).



Exposition Guerre 39/45



Repas du 8 mai

Assemblée générale

La section s'est réunie le 9 janvier 2019, en assemblée générale en présence du président départemental, Monsieur Guy BOUREL, avec un ordre du jour important.

Le bureau a été réélu à l'identique :

Président : Bruno SAISON

Trésorier : Philippe DUBOIS

Secrétaire : Patrick DESBARBIEUX.

Membre du bureau : M. Pierre LINE, Président d'honneur de la section

Monsieur Bruno SAISON présenta au nom de la section tous ses bons vœux aux adhérents et demanda une minute de silence en mémoire de Monsieur Yves EVRARD, récemment décédé. Il remercia ensuite chaleureusement Monsieur Patrick DESBARBIEUX pour son implication dans la section et notamment pour la préparation des grandes manifestations telles « Auto-



8 mai

rétro » ou exposition photos. Cette réunion fut conclue par la dégustation de la galette des rois.

Comme chaque année, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont recueilli une excellente participation où les habitants de la commune sont venus en grand nombre, de même que les enfants de l'école avec le Conseil Municipal Jeunesse, leurs professeurs, Monsieur le Maire et le conseil municipal, les Anciens Combattants et leur drapeau. Le rassemblement eut lieu d'abord dans l'église, au vu des conditions météorologiques puis devant le Monument aux morts. La Marseillaise chantée avec panache par les enfants, l'hommage aux disparus et des textes pour ne pas oublier ; tout est parfaitement orchestré par Monsieur SAISON ou Monsieur DUBOIS. Lors de la cérémonie du 11 novembre, la section eut même l'honneur de la présence de notre députée, Madame Brigitte BOURGUIGNON.

Le 8 mai, un repas attendait les adhérents disponibles à la salle du Bois Clet alors que pour le 11 novembre, ce fut dans l'estaminet local « Au Flot d'Yeuse ».

N'oublions pas le colis remis aux adhérents de 70 ans et plus. Cette année encore, il fut très apprécié que ce soit par sa variété ou sa complétude. Monsieur SAISON réclama une minute de silence pour Monsieur Edouard Maillard décédé le 20 janvier.

Monsieur Patrick DESBARBIEUX organisa deux expositions du souvenir. Une lors du repas du 8 mai à la salle du Bois Clet et une autre dans la salle des associations dont profitèrent les élèves de l'Ecole des Lilas qui ne se privèrent pas de lui poser maintes questions.

L'objectif de la section est de maintenir le devoir de mémoire pour tous les soldats morts pour la France au cours des conflits dans lesquels elle s'est engagée. Enfin, elle rend honneur en participant avec le drapeau, aux cérémonies de deuil des anciens combattants qu'ils soient du village ou de l'extérieur.



Colis de Pâques



Spectacle du 12 octobre



11 novembre



Boîte à chaussures de Noël

Un instant de solidarité et de partage ! « OPÉRATION BOÎTES À CHAUSSURES CALAIS NOËL 2019 »

Pour la 2ème année consécutive, notre commune a accepté d'être un dépôt relais pour cette opération caritative lancée par quelques habitantes du Calais. L'idée est de rassembler dans une boîte des petites douceurs à manger, un livre, des objets utiles, plein de petits cadeaux à offrir aux personnes dans le besoin.

Madame Barbara MEATS nous a lancé l'idée et elle est le relais avec les organisatrices.

Une fois triées, les boîtes seront distribuées aux différentes structures : le Samu social, Mahrat - Le Toit, le centre d'hébergement du Moulin Blanc, etc.. Année après année, le succès va grandissant, même si la contribution de notre village reste très modeste (30 boîtes récoltées).

Noël est devenu une activité commerciale qui fait que les personnes qui n'ont rien, se sentent encore plus démunies. Et le fait de recevoir cette simple boîte, suffit à leur redonner un sourire.

Merci Barbara pour cette initiative !

Insolites

LISE

Ressortez le journal communal de 2017. Vous y retrouverez Lise LEPLAT-PRUDHOMME, une jeune habitante de Landrethun-lez-Ardres qui avait tenu le rôle de « Jeannette, l'enfance de Jeanne d'Arc », la comédie hard-rock de Bruno DUMONT. Ce cinéaste l'a recontacté pour la suite de ce film. Cette suite sera beaucoup plus grave car il s'agira du procès de Jeanne d'Arc où apparaissent des célébrités comme l'acteur Fabrice LUCCHINI ou le chanteur Christophe.

Dans « Jeanne », Lise joue une femme touchante, par son mélange de force et de fragilité face à ses puissants adversaires. Deux expériences bien différentes pour elle en deux années d'écart. Elle a changé, elle a muri et cela se ressent dans le film. Pour la seconde fois, elle s'est retrouvée au festival de Cannes et elle est présélectionnée pour les « Césars Révélation féminine 2020 ». Elle nous raconte ci-dessous son expérience, son ressenti. Le film « Jeanne » a reçu en 2019 le prix Louis DELLUC. Et maintenant, voici les ressentis et commentaires de Lise :

INTERVIEW DE LISE

Le film « Jeanne » a été pour moi une incroyable aventure parmi beaucoup de personnes toutes très gentilles.

Le script : Même si le texte de Charles PEGUY est très difficile, je suis parvenue à le retenir en travaillant tous les soirs, après l'école, avec Julie, ma répétitrice. Parfois, nous allions à la chapelle d'Yeuse pour chanter ou répéter les textes... C'était très amusant !

Les décors : Ils étaient vrais. Nous avons tourné le début du film dans les dunes de Wissant, la prison dans un blockhaus et le procès dans la magnifique cathédrale d'Amiens

La garde Républicaine : Je les remercie de m'avoir fait vivre ces moments. C'est grâce à eux que m'est venue la passion des chevaux Le magnifique cheval noir que je montais, s'appelait Amsterdam. Il était si gentil

Les acteurs : Quel bonheur d'avoir rencontré chez lui le chanteur Christophe, d'avoir donné une réplique à Fabrice Lucchini et d'avoir souvent répété avec des professeurs d'université ...

Evidemment, j'adore Bruno Dumont qui est très patient avec moi... J'ai eu du mal à quitter toute l'équipe ! On passe nos journées ensemble, on rit... Je ne les oublierai pas ! Voilà. Deux films avec Bruno Dumont. J'ai eu beaucoup de chance, je crois.



M. LE MAIRE À L'OTAN

M. le Maire s'est rendu à la cérémonie officielle de la commémoration du mémorial de l'OTAN organisée par la commune de Fréthun et la F.M.O. (Fédération du Mémorial de l'Otan) pour célébrer le 70ème anniversaire de sa création. De nombreuses délégations militaires étrangères étaient présentes, dont certaines très singulières.



M. le Maire à l'OTAN

LE TUNNEL A 25 ANS

C'est en 1994 que fut inauguré ce que l'on a appelé « Le plus grand chantier du siècle » : Le Tunnel sous la Manche. Il y eut jusqu'à 3.000 ouvriers sur le site, 148 kilomètres de creusés par les tunneliers, 720.000 pierres construites sur place pour créer l'armature, ...

Quatre vingt six millions de voitures ont été transportées depuis son ouverture et rien qu'en 1998, plus de 7.000 camions ont fait la traversée. Actuellement, 3.500 personnes travaillent dans le groupe GETLINK.

Pour fêter ce quart de siècle et rendre hommage à ceux qui ont fait ce lien transmanche, la commune de Landrethun-lez-Ardres a tenu à recevoir ceux qui y travaillent actuellement ou qui ont été parmi les bâtisseurs. Parmi ceux-ci, M. Didier FINOT, qui était dans le tunnelier. Il nous a relaté la vie de chantier et n'était pas peu fier de nous expliquer qu'il était de la première traversée historique terrestre en présence d'illustres compagnons de traversée (Michel Chevalet, Michel Delebarre, etc..). Monsieur Jérôme GUILLERMET était, à l'époque, pompier sur le site.

Actuellement, plusieurs Landrethunois travaillent sur le site: Madame et Monsieur Monthé, Messieurs Deléglise, Dufrien, Paris, Beaugrand, Leuilliet, ...

Merci à tous ces collaborateurs d'hier et aujourd'hui qui animent ce lien vital entre la Grande-Bretagne et le continent européen et contribuent très activement à la vitalité de l'Europe !



Ouvriers du Tunnel en 1994



Lisa reçoit la médaille d'or

LE CHEMISIER DE LISA VAUT DE L'OR !

Mademoiselle Lisa LEROY a reçu le 19 mai dernier à Arras une bien jolie distinction. Elle concourait avec ses camarades de classe du lycée professionnel du Détroit au concours régional du meilleur apprenti dans la catégorie « Prêt à porter ».

Avec ses concurrentes, elle disposait d'un patron de prêt à porter et elles ont reçu des consignes très strictes pour réaliser leur composition en une trentaine d'heures maximum chez elles. Lisa s'est investie complètement et son travail a été récompensé par une médaille d'Or.

Cette récompense lui a permis d'aller à Paris pour défendre son art lors de la finale nationale. Malheureusement, elle n'a pas pu remporter le titre national. Elle ne va cependant pas s'arrêter en si bon chemin car elle est déjà inscrite pour les Olympiades des métiers à Avignon en 2020. Félicitations Lisa !





Village PdC fleuri

Commission

« Bilan 2019 »

L'année 2019 fut bien chargée :

- Notre participation à l'opération « Hauts de France Propres » en partenariat avec l'association « Nature et traditions »
- La Bourse aux plantes « chez le copain du coin », dans la grange d'Olivier LARUE
- Le concours départemental « Villages Fleuris » où nous avons obtenu la médaille d'Or avec encouragements du jury
- Le concours des Maisons Fleuries
- La visite du centre de traitement SEVADEC (à renouveler)
- L'inauguration du site de traitement des déchets « bac noir »

Merci à nos agents communaux, nos membres bénévoles de la commission environnement et à nos fournisseurs de qualité pour leurs actions dans le cadre de vie du village.

Remerciements également à nos enseignants et aux élèves de l'école des lilas pour l'opération renouvelée de ramassage des déchets dans notre village.

Patrick DESBARBIEUX



Bourse aux plantes

environnement

HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Hauts-de-France Propres est une opération exceptionnelle de nettoyage de la nature, reconduite pour la troisième année consécutive par la Région. Armés de gants et d'une motivation sans faille, les bénévoles se rassemblent pour ramasser et trier un maximum de déchets et ainsi préserver la nature.

Deux associations du village ont relevé le défi cette année. L'association « Comité des Fêtes et Environnement » et « Nature et Traditions ». Vingt-cinq personnes se sont données rendez-vous devant la mairie dès 9h30 ce dimanche 24 mars. Sans le moindre vent et sous un beau soleil, les organisateurs ont réparti ces bénévoles par petits groupes dans le centre-village et les hameaux, soit près de 9 kilomètres de voirie communale. Chacun était équipé de gilet fluorescent, de gants et de sacs noirs ou verts.

Nous partions avec la certitude de déambuler dans un village propre. Mais nos certitudes ont volé en éclat dans la triste réalité. Malgré les efforts constants de l'employé communal, force est de constater que cela est l'affaire de tous. Entre des pneus en décharge sauvage, des branchages peut être perdu d'un chargement, des souches volontairement déposés dans un fossé, des cannettes ou des bouteilles, du plastique, des paquets de cigarettes, etc... Au total, il nous a fallu trois petites remorques pour embarquer tous ces débris.

La commune à elle seule ne peut endiguer ce flot d'insouciance et d'irresponsabilité. Cela est vraiment l'affaire de tous et une prise de conscience est nécessaire... D'où l'intérêt de ce type d'opération ou celle de « Nettoyons la Nature » qu'affectionne les écoliers.

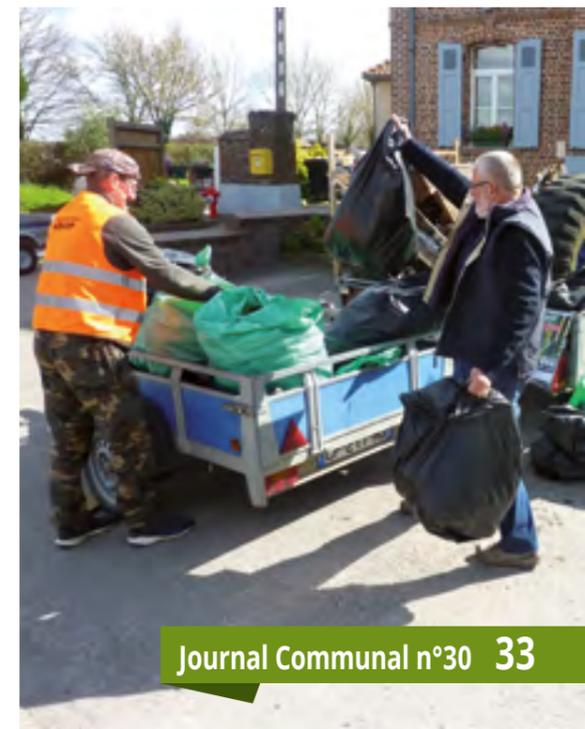
La commune paya le verre de l'amitié devant la mairie au terme de deux heures de collecte. RDV est pris pour le 8 mars 2020.



Hauts-de-France Propres



Jury des Maisons fleuries





LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

Commission environnement



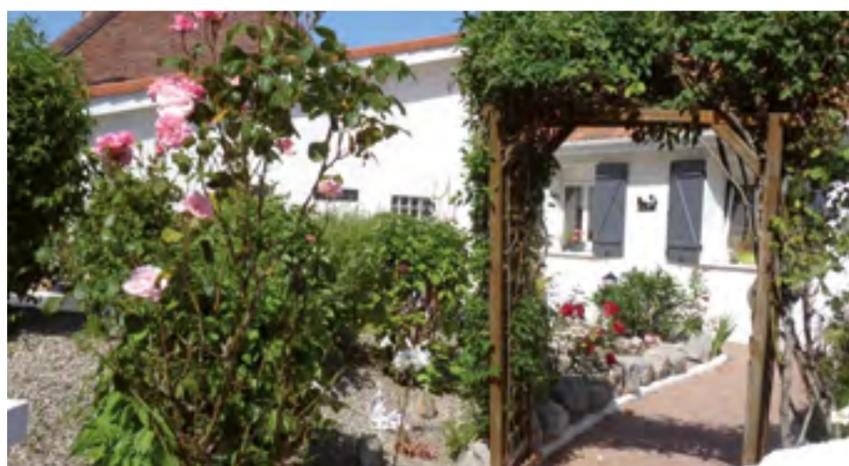
Maisons fleuries



Diplôme Villages Fleuris



Environnement Colibris



Remise des récompenses Maisons fleuries



Fleurissement de l'église



LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

La Cantine EN ÉBULLITION

Au revoir Marie-Christine !



Repas du 5 Juillet



La cantine

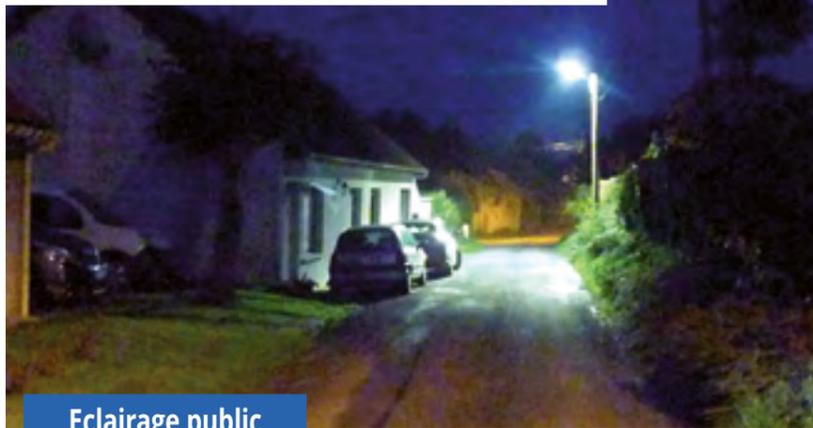


Travaux

communaux



SIRA à Yeuse



Eclairage public



Curage



Réunion de conseil



Page Facebook



Abri Foot



Equipe communale



ENIR

Investissements et subventions

Quelles ont été les principales dépenses TTC d'investissement 2019 à Landrethun ?

- Pose d'un poteau incendie à Yeuse	2.600€
- Changement d'une canalisation d'eau, rue de la Chapelle	10.332 €
- Extension éclairage public	20.922 €
- Voirie Rue du Guet et pont TGV	46.990 €
- Equipement numérique de l'école	12.431 €
- Moteur pour la cloche de l'église	1.611 €
- Matériel technique	1.286 €
- Remboursement d'emprunt	37.000 €

Certains travaux ont été faits en interne (abri pour les footballeurs, peinture salle des aînés, ...)

Quelles ont été les principales subventions obtenues en 2019 à Landrethun ?

- FARDA pour la voirie	15.000 €
- Eclairage public (Amendes de police et FDE)	12.391 €
- Ecole numérique rurale (Education nationale et Préfecture)	8.932 €



Peinture Salle des aînés



Panneaux routiers



Enrobé Rue du Guet





Élections européennes



LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

S.I.R.A.

Le S.I.R.A. va vivre dans les mois et années à venir d'importants changements. La prise de compétence eau au 1er janvier 2020 de « Grand Calais » avec les communes de Marck et de Les Attaques et le changement de M. RIVENET, Président historique du S.I.R.A. vont forcément modifier les contours de l'actuel syndicat. L'important est que la notion de service public et la notion de qualité de l'eau soient le leitmotiv des futurs dirigeants.

Rappelons qu'en début 2019, le SIRA a changé 234 mètres de canalisation rue de la chapelle. Ces travaux ont permis de renforcer le débit du poteau d'incendie de la placette d'Yeuse et l'installation d'un nouveau poteau afin de protéger le haut de la rue de la chapelle. Ainsi, notre défense incendie est désormais terminée, hormis pour le haut du Val dont les 60M3 pendant 2 heures ne pourront être obtenus que le jour où le S.I.R.A. modifiera la capacité du réservoir du Val (contenance actuelle de 50M3).

En 2020, il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau que ce soit en termes d'abonnement ou de consommation. Malgré des variations ces deux dernières années, ce tarif 2020 ne nous remet qu'au niveau de 2006, ce que nulle autre institution de service public ait fait par ailleurs.

Résultat des élections Européennes

		Landrethun		Pas-de-Calais		France	
Manon Aubry	LF	15	5,30%	37 347	6,90%	144 828	7%
Robert de Prevoisin	AR	0	0,00%	42	0,00%	300	0%
Renaud Camus	PI	0	0,00%	25	0,00%	179	0%
Florie Marie	PP	0	0,00%	486	0,10%	1 899	0,10%
Nathalie Loiseau	LREM	50	17,70%	86 539	16,00%	368 477	17,90%
Hamada Traoré	DR	0	0,00%	42	0,00%	230	0,00%
Florian Philipot	LP	0	0,00%	5 533	1,00%	19 260	0,90%
Audric Alexandre	PCE	0	0,00%	227	0,00%	1 064	0,10%
Dominic Bourg	UE	6	2,10%	3 613	0,70%	27 014	1,30%
Vincent Vauclin	LDLR	0	0,00%	165	0,00%	540	0,00%
Jean-Christophe Lagarde	LE	9	3,00%	11 389	2,10%	50 444	2,50%
Raphaël Glucksmann	PS	10	3,50%	25 741	4,80%	95 653	4,70%
Yves Gernion	PFE	0	0,00%	252	0,00%	1 090	0,10%
Giles Helgen	MIC	0	0,00%	84	0,00%	760	0,00%
Nicolas Dupont-Aignan	DLF	11	3,90%	19 857	3,70%	77 437	3,80%
Sophie Caillaud	AE	0	0,00%	108	0,00%	816	0,00%
Thérèse Delfel	D	0	0,00%	142	0,00%	606	0,00%
Nathalie Arthaud	LO	2	0,70%	6 261	1,20%	19 819	1,00%
Ian Brossart	PCE	5	1,80%	16 356	3,00%	57 159	2,80%
François Asselineau	EPF	2	0,70%	4 815	0,90%	20 805	1,00%
Benoît Hamon	G	8	2,80%	14 369	2,70%	54 245	2,60%
Nathalie Tamasini	VE	0	0,00%	98	0,00%	1 017	0,00%
Jordan Bardella	RN	101	35,80%	205 320	38,10%	689 070	33,50%
Cathy Denise Ginette Corbet	NA	0	0,00%	8	0,00%	395	0,00%
Antonio Sanchez	PRC	0	0,00%	3	0,00%	62	0,00%
Pierre Dieumegard	LCEE	0	0,00%	237	0,00%	1 730	0,10%
Christophe Chalençon	EC	0	0,00%	21	0,00%	98	0,00%
François Lalanne	AJ	0	0,00%	4 078	0,80%	13 269	0,60%
François-Xavier Bellamy	LREM	38	13,50%	32 090	6,00%	134 168	6,50%
Yannick Jadot	EELV	20	7,10%	50 984	9,50%	211 874	10,30%
Hélène Thouy	PA	4	1,40%	11 863	2,20%	54 423	2,60%
Olivier Bidou	ACPLI	1	0,40%	920	0,20%	4 289	0,20%
Christian Luc Person	UDLEF	0	0,00%	9	0,00%	61	0,00%
Nagib Azergui	UDMF	0	0,00%	283	0,10%	2 790	0,10%
TOTAL		282		539 307		2 055 871	

PARC NATUREL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale (P.N.R.) et la Fédération Départementale de l'Energie (F.D.E.) travaillent sur l'intérêt d'utiliser des matériaux isolants naturels lors de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. L'utilisation de ces matériaux, plus respectueux de l'environnement permettent d'obtenir un bâtiment économe et plus sain.

A ce titre, la commune de Landrethun-lez-Ardres a été invitée en janvier 2019 pour témoigner de la rénovation énergétique et écologique de l'école des Lilas en juillet 2017. Ce chantier est le premier bâtiment public du P.N.R. à s'être lancé dans ce type de projet. Les entreprises ayant participées à ce projet sont locales, car toutes les deux de Landrethun (2ML pour la partie isolation et AXELEC pour la partie électrique).

Mesdames Lucie DUTERTE (PNR) et Caroline GONSE (FDE) ont apporté une explication technique des



Réunion P.N.R.

enjeux et avantages d'un tel procédé à l'assemblée composée d'élus, DGS ou techniciens du territoire du PNR.

La dernière diapositive du PowerPoint préparée par Monsieur le Maire, résume l'intérêt financier de l'opération (50% de réduction des consommations) sans en oublier pour autant l'intérêt environnemental. Une plaquette reprenant le chantier de notre commune a été distribuée dans toutes les communes du Parc ainsi qu'une édition dans le « Journal du Parc » reçue par tous les habitants.

C.C.P.O.

L'année 2019 a été marquée institutionnellement par la remise en cause du périmètre communautaire suite à l'annulation par le Tribunal Administratif de l'arrêté de fusion de la Communauté de Communes avec les quatre communes de l'ex. Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calais. Résultat : après bien des événements et des rebondissements, les communes de Bonningues-les-Calais, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat, ont quitté le 1er décembre la Communauté de Communes Pays d'Opale (CCPO) pour rejoindre l'Agglomération Grand Calais Terres et Mers, emportant avec elles 10 agents de l'ex. CCSOC et 3 agents du service déchets ménagers.

Si la gestion de cette situation a obligé les élus et techniciens à déployer beaucoup d'énergie pour tenter de limiter les conséquences de cette nouvelle réforme territoriale subie, l'activité de la Communauté de Communes en 2019 n'en est pas moins importante et de nombreux projets voient le jour au bénéfice des habitants du territoire. Sans être exhaustif et sans oublier ce qui fait le quotidien de notre intercommunalité (développement économique, développement culturel, etc.), nous pouvons ainsi noter quelques grandes réalisations 2019 :

- Sur le plan de l'aménagement, les travaux de déploiement de la fibre numérique ont bien avancé. A Landrethun-lez-Ardres, toutes les habitations sont désormais éligibles. Reste à chacun de contacter l'opérateur de son choix pour le raccordement.

- Autre gros projet communautaire : après cinq années de travaux, de réunions intensives et de concertation, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) est enfin approuvé. Prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement (qu'il se doit de respecter) et les spécificités de notre territoire, Le P.L.U.I. détermine les conditions d'un aménagement respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) cohérent avec des perspectives démographiques, économiques et sociales réalistes et avec le souci de la protection de l'environnement, des milieux naturels et des activités agricoles. Landrethun a voté désaccord

Installation de la fibre



Rando de la C.C.P.O.



Conseil C.C.P.O. du 25 avril



sur les comptes fonciers qui sont attribués aux petites communes rurales.

- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a également été lancée : vous souhaitez isoler votre habitation, changer les menuiseries ou le système de chauffage, adapter votre habitation au handicap, etc. ? des aides financières et techniques existent. N'hésitez pas à contacter la Maison de Services au Public qui vérifiera votre éligibilité et vous orientera vers les partenaires concernés.

- Le Plan Climat, un autre axe important de l'action communautaire : en association avec la communauté de communes de la Région d'Audruicq, la CCPO s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat. Rendu obligatoire par la Loi de Transition Energétique de 2016 pour les intercommunalités de plus de 20000 habitants, le Plan Climat, c'est un projet de développement durable qui se veut collectif (élus, acteurs économiques, habitants, etc.) autour des axes tels que l'adaptation au changement climatique, le développement des énergies renouvelables, la qualité de l'air, etc. Si vous souhaitez être acteur de cette démarche, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes, vous êtes les bienvenus !

- On en parle depuis longtemps, elle arrive bientôt : la signalétique d'information locale ! L'entreprise a été désignée, la réunion de lancement a lieu début décembre. Les premiers panneaux seront déployés au cours du 1er trimestre 2020.

- S'agissant des services au public, le 6 janvier 2020, la Maison de Pays de l'Ardres accueillera ses premiers usagers avec l'ouverture de la Maison de service aux publics (actuellement place de Tassencourt à Ardres) et la multi-accueil de 25 places. Ecole de musique, ludothèque, etc., intégreront progressivement l'équipement au cours des semaines qui suivront.

- Côté animation, deux stations de vélopartage ont été installées à Guînes et Ardres, étoffant ainsi l'offre touristique et de loisirs sur l'intercommunalité.

- Enfin 2019 a vu s'engager une réflexion importante des élus sur le projet de territoire à 20 ans. Parce que l'évolution de notre intercommunalité ne doit pas être que subie !



Agriculture

TRAIT D'HUMEUR

Il ne se passe pas une semaine, que ce soit à la télévision, la presse ou les réseaux sociaux où l'on parle de pollutions en pointant du doigt souvent les agriculteurs.

Il est vrai que nous utilisons des produits phytosanitaires pour protéger les plantes, que l'on appelle incorrectement « pesticides ». Comme les humains, les plantes ont besoin d'être soignées et protégées quand cela est nécessaire.

La réglementation en France est l'une des plus contraignantes au monde en élevage ou en cultures. Chaque agriculteur a besoin d'un agrément appelé « certiphyto » renouvelé tous les 5 ans pour faire les traitements. Le matériel de pulvérisation subit un contrôle technique tous les 3 ans.

On nous parle souvent de glyphosates (Roundup). Savez-vous que beaucoup de pays au monde l'utilise directement sur les cultures O.G.M. en végétation ? En France, les O.G.M. sont interdits. On n'utilise le Roundup que pour détruire les intercultures (engrais verts). Si vous ne voulez pas retrouver de traces de glyphosates dans vos aliments, MANGER FRANCAIS !

Olivier LARUE, agriculteur à Landrethun-lez-Ardres

FERME OUVERTE AVRIL 2019 CHEZ LES MAILLARD

La pluie a voulu s'inviter chez nous mais elle n'était pourtant pas la bienvenue ! Jour de fête à la ferme, rien ne pouvait gâcher la joie des enfants à venir découvrir notre exploitation : veau, vache, poulet, stand basket, structure gonflable, L'atelier jardinage avec le repiquage d'un pied de fraise, a fait également le plaisir des grands.

Nous sommes fiers d'avoir montré notre savoir-faire. Les visiteurs sont repartis avec des idées positives de notre métier. La nouvelle génération veut savoir ce qu'elle mange et nous leur avons tout expliqué. Continuons à manger local !

Merci à tous nos visiteurs toujours aussi nombreux.

Valérie Maillard

Décès

- 20 janvier MAILLARD Edouard (81 ans)
- 30 janvier MAILLARD Jean-Pierre (70 ans)
- 29 juin FRANCOIS Pascal (44 ans)

Décès extérieurs

- 27 mai COURBOT Denise (95 ans)
- 31 juillet DECLEMY Jacqueline (84 ans)
- 01 septembre DECLEMY Renée (82 ans)
- 18 septembre DECLEMY Pauline (100 ans)
- 11 Octobre DOYER Gérard (85 ans)
- 19 Décembre HEMBERT Hubert (87 ans)

Communauté religieuse

LA VIE DE NOTRE PAROISSE

Le 3 novembre dernier a eu lieu la messe d'installation de l'Abbé PAUL, présidée par notre doyen, le Père LEVRAY. Les membres de l'E.A.P. (Equipe d'Animation Pastorale) y ont reçu leur lettre de mission.

En cette année 2020, notre Eglise paroissiale va fêter ses 150 ans. Une occasion pour rassembler ceux que la dynamisent et ceux qui en sont proches. Chacun de nous, parents, grands-parents, enfants, y a sa place et son rôle à tenir, pour que nos célébrations soient plus vivantes et festives.

Vingt-cinq enfants sont catéchisés cette année. Ce sont eux qui feront l'église de demain. Aussi, nous disons un grand Merci à Daisy, leur catéchiste qui, chaque semaine, les accompagne sur les chemins de la foi.

L'équipe d'animation locale (E.A.L.) compte sur vous et souhaite à chacun une bonne et heureuse année 2020.



Catéchisme



Communion



Mariages

LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

Liste des Mariages

27 avril

Mme TOUSSAINT Véronique
et M. WAGUET Romain

20 juillet

Mme DUHAUTOY Emilie
et M. BUR Christophe

02 août

Mme FASQUEL Mélanie
et M. JABLONSKI Patrick



Mme TOUSSAINT Véronique
et M. WAGUET Romain



Mme DUHAUTOY Emilie
et M. BUR Christophe



Mme FASQUEL Mélanie
et M. JABLONSKI Patrick

LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

Naissance

Enfants nés en 2019

LEDOUX Théo Mme GUILBERT Anne et M. LEDOUX Geoffrey	27 janvier
RINGOT Chloé Mme LEBRIEZ Sabrina et M. RINGOT Thomas	11 février
BOUTEILLE Antonne Mme CARPENTIER Aurélie et M. BOUTEILLE Sébastien	28 février
VASSAL Johann Mme et M. VASSAL Maxime	26 avril
BAUDUIN Maël Mme COVILLE Estelle et M. BAUDUIN Jonathan	27 août
BEAUGRAND Hortense Mme et M. BEAUGRAND Antoine	12 octobre



LEDOUX Théo



RINGOT Chloé



BOUTEILLE Antonne



BAUDUIN Maël

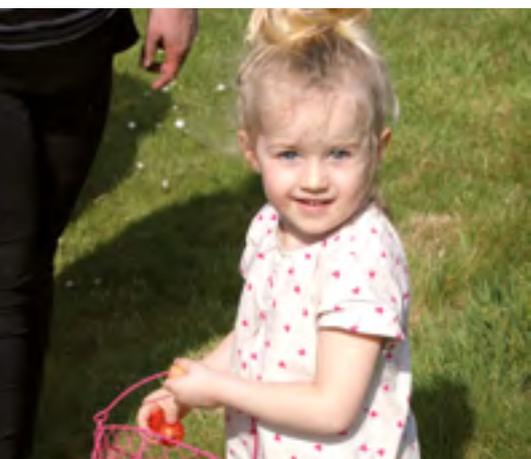


VASSAL Johann



BEAUGRAND Hortense

Calendrier des manifestations 2020



- Dimanche 05 janv. : Vœux de la municipalité
- Mardi 7 janv. : Galette des rois du Club des Aînés
- Samedi 25 janv. : Loto de l'Amicale de l'école des Lilas
- Vendredi 6 mars : Carnaval des enfants
- Dimanche 8 mars : Nettoyage « Hauts de France Propre »
- Dimanche 15 mars : Loto de l'A.S. Buggy 2000
1er tour des élections municipales
- Dimanche 22 mars : 2ème tour des élections municipales
- Dimanche 29 mars : Parcours du Cœur
- Lundi 13 avril : Cueillette d'œufs de Pâques
- Mercredi 22 avril : Repas des aînés à la salle du Bois Clet
- Dimanche 26 avril : Bourse aux plantes à Yeuse
- Vendredi 8 mai : Commémoration au monument aux morts
- Samedi 9 mai : Premières communions à Landrethun
- Dimanche 10 mai : Passage des 4 Jours de Dunkerque
- Dimanche 17 mai : Ducasse - braderie - brocante
- Vendredi 29 mai : Fête des voisins
- Dimanche 31 mai : Randonnée cycliste Lille - Hardelot (7.000 participants)
- Dimanche 7 juin : Profession de foi
- Samedi 13 juin : Randonnée des fraisières
- Dimanche 21 juin : Kermesse de l'école des Lilas
- Samedi 27 juin : Passage du jury des Maisons Fleuries
- Samedi 17 oct. : Karaoké organisé par l'Amicale de l'école
- Dimanche 25 oct. : Soirée patoisante organisée par « Nature et traditions »
- Mercredi 11 nov. : Commémoration au monument aux morts
Remise des médailles du travail
Remise des récompenses aux Maisons Fleuries
- Samedi 14 nov. : Belote du club de football « FC LANDRETHUN »
- Dimanche 29 nov. : Marché de Noël
- Vendredi 4 déc. : Balade nocturne avec Saint Nicolas
- Samedi 5 déc. : Fête des enfants de l'école des Lilas (C.M.J.)
- Vendredi 11 déc. : Arbre de Noël organisé par le comité des fêtes
- Samedi 19 déc. : Distribution du colis des Aînés par la municipalité